

PRESENTS : Mmes BIENFAIT, FAÏN, LASNE, MONNIER, REVEL, VALENTIN, VELLAS et MM. AILLAN, CHAMBON, GARCIA, NIEL, QUESNEL, TRICAUD.

Excusés : MM. MAINTENIE et PRADAL.

Début de séance 19h20

M. le Maire demande les signatures des délibérations en attente ainsi que la validation du compte rendu de la séance du 25 juin 2026. Le conseil valide à l'unanimité le compte rendu.

1° COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS :

Me VALENTIN (Action sociale) présente le programme de la semaine bleue qui se déroulera du 05 au 09 octobre 2026 à la Maison des Associations.

FORUM des ASSOCIATIONS : organisé par M. PRADAL le samedi 12 septembre sous la halle.
M. CHAMBON assurera le suivi pour les commandes.

M. TRICAUD annonce que la boîte à idées est prête et qu'elle sera installée rapidement.

Me MONNIER signale une rentrée scolaire positive, deux nouveaux élèves inscrits et un bon contact avec la direction. Elle porte à la connaissance des conseillers un courrier relatif aux problèmes de stationnement, rédigé avec M. Le Maire.

Me REVEL rapporte que la réunion du Sou de l'école s'est déroulée en présence de 7 familles sur 17 enfants, d'autres réunions sont à suivre afin de trouver des bénévoles et sauvegarder cette association.

2° RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE :

M. le Maire souligne les modifications des horaires des agents du service.

3° FETE VOTIVE :

Me LASNE donne le bilan financier de la fête : les dépenses sont de 12146,27 euros et les recettes de 12747 euros, ce qui entraîne un bénéfice de 600 euros. Une belle réussite.

M. QUESNEL remercie les services techniques, les secrétaires, la Mairie pour leur aide efficace, il signale le blocage des dates festives pour les années à venir le dernier week-end d'août ainsi qu'un contrat de 3 ans établi avec les artificiers.

M. Le Maire félicite l'ensemble des bénévoles, la qualité du feu d'artifice.

4° TRAVAUX EN COURS :

Les travaux de la plateforme de la micro-crèche continuent : marquage, raccordement électrique, gestion des haies et amélioration esthétique.

Les sociétés concernant les bornes de recharge électrique ont la date butoir du 20 septembre pour faire leurs propositions de gestion.

Les retouches du revêtement de la rue du Maquis sont effectuées. Un devis est attendu pour remplacer le compteur du captage à la demande de l'agence de l'eau.

M. Le Maire attire l'attention sur une pétition de riverains. Il demande aux services de procéder à de petites réparations (difficultés pour intervenir sur des domaines privés avec l'argent public).

5° DOSSIERS EN COURS :

Suite à l'état des lieux et aux relevés IGN, le Maire a demandé au cabinet Armand Coutelier, une étude de faisabilité pour aménager la MAISON TARDY. Le conseil marque son accord à l'unanimité.

La DOTATION PATRIMOINE du département pour la plateforme est de 25% des travaux.

Le Conseil Général a confirmé la complétude des dossiers pour le CIMETIERE et les bâtiments (Mairie, école, remise Michel), la subvention suivra. Concernant le cimetière M. Le Maire et les services vont constituer des dossiers informatisés pour chaque concession afin de coller à l'état des lieux.

Me Goncalves a débuté la MICRO-CRECHE début septembre.

Les travaux pour le lotissement « LE PLANTIER » sont prévus probablement aux vacances de Toussaint.

Le Parc n'a pas retenu le dossier du CHÂTEAU SAINTE-ANNE.

Suite au rapport de la STEP relatif au fonctionnement de la station d'épuration, il y a urgence de précipiter le curage.

6° DELIBERATIONS :

Délibération pour le SDED éclairage public de la plateforme, parking et montée de l'espace MAINTENIE **Approuvée à l'unanimité des présents**

Délibération pour l'octroi d'une double subvention pour l'ASMADEP **Approuvée à l'unanimité par les présents**

Délibération pour la création du poste de rédacteur et d'agent de maîtrise pour deux membres du personnel et réactualisation IFSE et CIA pour les agents de mairie (13^{ème} mois) **Approuvée à l'unanimité des présents**

Information sur le remboursement de la TVA de l'aire de lavage.

7° INFORMATIONS DIVERSES :

Me REVEL et M. TRICAUD ont rencontré deux paysagistes et poursuivent leurs investigations dans l'esprit d'embellissement du cadre de vie du village. Cela prendra encore du temps. M. Le Maire signale que pour un dossier de traverse du village, une subvention pourra être demandée si nécessaire.

La SAINT-MAURICE se déroulera le 20 septembre 2026. Après la bénédiction du tableau restauré de l'église (messe) et la réouverture du musée d'archéologie, un apéritif sera offert à 11h30. Me VALENTIN se charge de la logistique.

La Communauté de Communes informe sur leurs dossiers futurs : PLU intercommunal ; Pacte de gouvernance ; transfert des pouvoirs de Police ; constat de la DDT sur les baraquements en bord de rivière. Le Maire évoque un projet de désalcoolisation des surplus de vin de la cave. Une étude subventionnée par l'Etat sera portée par la Communauté de Communes. La création d'aires de covoiturage sur l'axe Saint-Maurice/Nyons est à l'étude.

8°COMMUNICATIONS :

Me LASNE n'a pas de nouvelles de l'imprimeur pour la revue, une réunion de l'équipe sera envisagée pour le suivi de la publication.

Me VALENTIN annonce que le projet de spectacle lors du repas des aînés est toujours à l'étude. L'équipe se réunira pour trouver des idées.

Le rallye Terre de Vaucluse passera aux quatre chemins, prévision les 06, 07 et 08 novembre 2026.

M.QUESNEL rappelle l'organisation de la journée OCTOBRE ROSE le 24 octobre 2026 sous la halle avec au programme des randonnées pédestres et cyclistes, un concert et un repas.

Fin de la séance à 21h30

Prochain conseil : Mardi 13 octobre 2026 à 19h15.